

Chibesakunda, Lombe P. (Zambie)

[Original: anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Zambie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que la Zambie a décidé de présenter la candidature de Mme Lombe P. Chibesakunda aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale. La candidature de Mme Chibesakunda est présentée au titre de la liste A, conformément au paragraphe 3 b) i) et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, en vue des élections qui auront lieu lors de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir du 19 au 23 janvier 2009 à New York.

Mme Chibesakunda, actuellement juge à la Cour suprême, est un magistrat expérimenté qui a une compétence reconnue en matière de procès pénal. Elle a en outre une excellente connaissance du droit international relatif aux droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne le prononcé de décisions finales et de jugements en appel. Ses réalisations pendant ses 40 ans de carrière sont nombreuses: elle a notamment été la première avocate de Zambie et la première Procureur général non seulement en Zambie, mais aussi en Afrique. Le curriculum vitae de Mme Chibesakunda est joint à la présente note.

Le Gouvernement zambien considère Mme Chibesakunda comme une candidate éminemment qualifiée pour occuper les fonctions de juge et est certain que sa présence à la Cour pénale internationale lui offrira l'occasion de contribuer efficacement à l'administration de la justice. La présentation de sa candidature témoigne en outre de l'importance que la Zambie attache à la promotion du droit international.

...
